

Procédure de sortie/retour équipement COVID-19
UNIQUEMENT SUR RDV

À PARTIR DU JEUDI 11 JUIN
OUVERTURE DU LUNDI AU JEUDI DE 10H à 17H

Veillez noter que nos bureaux sont fermés et que vous n'y aurez accès que sur RDV.

L'équipe présente étant limitée, veuillez privilégier les communications par courriels pendant cette période.

Alexis : tech@mainfilm.qc.ca /Gabrielle : tech2@mainfilm.qc.ca

Le port du masque est obligatoire.

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre, perte d'odorat, de goût) merci de ne pas vous présenter.

SORTIE ÉQUIPEMENT :

- Toutes les sorties d'équipement se feront uniquement sur RDV durant la période de distanciation sociale. Sans RDV vous n'aurez pas accès à nos bureaux.
- Une seule personne à la fois pourra venir faire la sortie et le paiement de la location afin de garantir au mieux le respect du 2 mètres de distanciation.
- Aucun argent comptant ne sera accepté pour les paiements de la location
- Les paiements se feront par virement Interac, transfert Paypal, carte de débit ou carte de crédit VISA seulement.
- Le lavage des mains à l'arrivée (du gel hydroalcoolique sera mis à disposition) et le port du masque est obligatoire.
- Une période de quarantaine de 48h minimum sera observée avant de remettre disponible l'équipement en location.
- Toutes les sorties se feront à l'arrière à partir du quai de chargement ([voir document explicatif ici](#))

RETOUR D'ÉQUIPEMENT

- Tous les retours se feront à partir du quai de chargement ([voir document explicatif ici](#))
- Le membre nous appelle à son arrivée au quai et attend notre arrivée à l'extérieur du bâtiment
- La personne n'est pas autorisée à entrer dans le centre sauf cas contraire.
- Tout le matériel est désinfecté (caisse) avec des chiffons et gants jetables.
- L'équipement est placé en quarantaine 24h avant de pouvoir être testé.
- L'équipement est ensuite désinfecté au complet puis testé.
- Un sceau est enfin apposé sur la caisse/sac contenant l'équipement testé et désinfecté afin de garantir une sécurité optimum.

SCANNER - SUR RDV UNIQUEMENT

- Votre présence n'est pas autorisée pendant le scan
- Vous apporterez votre film au bureau sur RDV uniquement
- Les scans seront effectués dans un délai de 72h après réception du matériel
- Payables en virement interac uniquement, aucun argent comptant ne sera accepté.

À NOTER : AUCUN TEST CAMÉRA NE SERA POSSIBLE À L'INTÉRIEUR DU CENTRE.

Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour la production audiovisuelle – COVID-19 produit par la CNESST en collaboration avec le secteur

[https://www.agpm.ca/medias/files/DC100-2169-guide-production-audiovisuelle%20\(4\).pdf](https://www.agpm.ca/medias/files/DC100-2169-guide-production-audiovisuelle%20(4).pdf)